PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lettre de l'État en Lozère

La Relance est à l'œuvre en Lozère

Juillet 2021

#FranceRelance

En Lozère

Sommaire

Soutien & accompagnement	**Pour l'économie lozérienne** Pages 3-4
Compétitivité	**Pour les entreprises et la Lozère** Pages 5-6-7
Transition énergétique	**Pour les collectivités** Pages 8 à 12
Cohésion	**Pour les jeunes** **Pour les particuliers** Pages 13-14
Investissement & avenir	**Les bénéficiaires de France Relance** Pages 15-18
France Relance au quotidien	**L'actualité France Relance sur nos réseaux sociaux** Pages 19 à 24

Contexte inédit : mobilisation exceptionnelle pour aider l'économie

Pour répondre aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la crise COVID19, l'État a mis en œuvre une mobilisation exceptionnelle sans précédent pour aider les entreprises et les professionnels.

Depuis le début de la crise, l'État mobilise des dispositifs de soutien exceptionnels en déployant une multiplicité de moyens d'action et de dispositifs en faveur de l'activité, de la solidarité et des territoires.
La mobilisation a été immédiate sur le territoire lozérien.
Dans ce contexte inédit qui met à l'épreuve le tissu économique, plus de 66 millions d'aides de l'État ont déjà été injectées pour soutenir et accompagner l'économie lozérienne.
Au total, depuis son lancement en Lozère, France Relance, **c'est 38,3 M€ euros investis dans l'économie locale. Et ce n'est pas fini !**
Localement, la mobilisation des services de l'État de la Lozère permet d'amortir le choc, organiser la sortie de crise, impulser le rebond et conforter la relance.

Grâce à plusieurs leviers actionnés, l'impact financier des aides de l'État a parfaitement rempli ses objectifs pour assurer la solvabilité des entreprises, soutenir les ménages précaires et accompagner les collectivités locales.

Les services de l'État sont compétents et restent en ordre de marche pour assurer une relance active et pérenne.

Cette période exceptionnelle peut aussi être l'occasion d'innover et d'investir. Le plan de relance est conçu dans cette optique. En Lozère, il existe de nombreuses opportunités d'investissement pour les entreprises.

Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère

Quelques chiffres Lozère

Mesures de bienveillance: 2 301 553 €
Au 31 décembre 2020, le dispositif des mesures de bienveillance (reports de charges fiscales) piloté par la DDFIP a concerné 230 bénéficiaires, tous secteurs confondus, pour un montant de 2 301 553 €.

Fonds de solidarité : 3154 entreprises bénéficiaires
Au 31 décembre 2020, 3154 entreprises ont bénéficié du Fonds de solidarité pour un montant de 15 753 369 euros, dont 480 bénéficiaires dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration. Au 25 juin 2021, le montant du Fonds de solidarité s'élève à 41,76 M€.

Impôts de production : 6 M€ pour 900 entreprises
La baisse des impôts de production concerne plus de 900 entreprises, pour 6 M€ dès cette année. Ce sont plus de 1 500 entreprises qui ont été indemnisées au titre de l'activité partielle, pour environ 7 000 salariés, protégeant ainsi l'emploi.

26 entreprises :
Seules 26 entreprises lozériennes ont connu une défaillance en 2020.

Près de 19 millions d'euros de pertes de chiffres
d'affaires ont jusqu'à présent été compensées pour 2 811 entreprises lozériennes. La moitié concerne les secteurs de l'hébergement, la restauration, le secteur le plus touché.

Territoires ruraux : le comité interministériel aux ruralités en action

Dans le cadre de l'Agenda rural et du 2eme comité interministériel aux ruralités de novembre dernier, des décisions ont été prises afin de soutenir la résilience et l'innovation des territoires ruraux. Dans les zones de revitalisation rurale, les communes et leurs établissements peuvent par délibération exonérer les petits commerces de fiscalité locale. Ces exonérations, compensées par l'État à hauteur de 33 % jusqu'en 2023 , permettent non seulement d'aider les commerçants qui voudraient lancer ou reprendre une activité dans une commune rurale, mais aussi de préserver les commerces existants qui souffrent d'une vulnérabilité économique.

Autre décision du comité interministériel pour favoriser le retour et le maintien de restaurants et de cafés dans des communes rurales, la création de nouvelles licences IV, gratuites et non-transférables au-delà de l'intercommunalité, dans les communes de moins de 3 500 habitants qui n'en disposaient pas auparavant. Une mesure en parallèle de l'opération 1 000 cafés, pilotée par le Groupe SOS, qui a fait l'objet d'un appel à candidatures en 2019, auprès des communes de moins de 3 500 habitants volontaires pour créer un café multiservices. En Lozère, un a été créé par des agriculteurs à Trélans.

Une méthode : écoute, adaptation et action

En Lozère, tout au long de la crise sanitaire COVID19,
l'État s'est mobilisé au quotidien, pour écouter, concerter et agir,
au plus près des acteurs économiques du territoire. Objectif : mettre en œuvre des dispositifs et des actions adaptés aux spécificités de la Lozère.

En 2020, le dispositif des mesures de bienveillance (report de charges sociales) piloté par la CCSS a permis un montant de reports globaux de près de 10 M€ qui ont concerné 780 entreprises et de nombreux auto-entrepreneurs.

Près de 4 millions d'euros : c'est le montant total d'exonérations & d'aides aux paiements des cotisations.

Le dispositif exceptionnel d'activité partielle largement déployé. Depuis mars 2020 :
3919 établissements ont été préalablement autorisés à bénéficier de l'activité partielle, soit 97,92 % des demandes déposées.

7956 salariés ont été indemnisés. Cela représente un nombre d'heures totale de 1,719 million euros.
15,583 M€ ont été alloués.

Médiation du crédit
Ce dispositif, piloté par la Banque de France en lien avec les services de l'État, a permis de traiter en médiation du 17 mars 2020 au 31 mai, 1 M€ d'encours de crédit :
93 % des dossiers déposés ont été acceptés
62 % des dossiers ressortent en médiation réussie
15 entreprises ont saisi la Médiation départementale du crédit
100 % des entreprises en médiation sont des TPE ou des PME de moins de 50 salariés
7 sociétés confortées dans leur activité et de préserver **55** emplois.

Dialogue constant avec les représentants des organisations professionnelles & les chambres consulaires

Tout au long de la crise sanitaire, à plusieurs reprises, Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, a rencontré les représentants des organisations professionnelles et des chambres consulaires : la fédération française du bâtiment, union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie, l'union des entreprises de proximité, la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, le mouvement des entreprises de France, la confédération des petites et moyennes entreprises et les chambres consulaires, CCI et CMA.
Au programme de ces rencontres : remontées terrain des acteurs économiques sur la situation locale, échanges directs et constructifs pour réussir ensemble la résilience économique.

Soutien aux acteurs du dynamisme économique

Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, clôture la soirée de l'Économie à la CCI de la Lozère : *« de nombreux outils sont à votre disposition, les services publics compétents sont en ordre de marche pour vous accompagner, continuez à vous projeter dans vos projets ».*

Réunion du comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises
Présidé par Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, cette instance fait un point précis sur les dossiers, la situation économique & les mesures d'urgence dans le cadre du soutien apporté aux entreprises en difficultés.

Accompagner les commerces de proximité

Des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour soutenir les commerces de proximité. Parmi elles :

- L'aide financière de 500 euros d'aides à la digitalisation des petits commerces

- L'aide supplémentaire de 20 000 euros à destination des collectivités territoriales par l'entremise de la Banque des territoires pour la mise en place de plateforme de click and collect.

- La publication d'un guide pratique à destination des artisans, des commerçants, des restaurateurs et des indépendants pour les accompagner dans la numérisation de leur activité.

- La mise en place du numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises et les associations en difficulté.

Guichet Industrie du futur à nouveau ouvert pour les PME/ETI industrielles

Il s'agit d'une démarche simple et rapide pour bénéficier du soutien financier de l'État, pour investir dans les technologies de l'industrie du futur et accélérer la transformation de l'industrie.

Une plateforme https://solutionsindustriedufutur.org labellisée #CNI met en relation les entreprises avec les fournisseurs de solutions industrie du futur.

Pour les entreprises

Conférence de presse pour un tour précis des dispositifs et des aides de l'État déployés en Lozère

Le 21 mai 2021, Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère était en conférence de presse avec Caroline Pernot, directrice des finances publiques de la Lozère. Tour d'horizon des dispositifs et des mesures de soutien à l'économie lozérienne mis en œuvre par l'État pour faire face à la crise sanitaire et fixer un nouveau cap. Fin juin 2021, le soutien de l'État s'élevait localement à 66 millions d'euros.

Audioconférence

Le 6 novembre 2020, audioconférence de Valérie Hatsch avec la Direction départementale des finances publiques, la Banque de France, le CCAS, la DIRECCTE, les fédérations professionnelles et les organisations syndicales sur la situation économique du département : évocation des mesures concrètes d'accompagnement et de soutien à l'économie grâce au plan France Relance.

Webinaire avec des chefs d'entreprise

Le 13 avril 2021, la préfecture de la Lozère organise un webinaire avec la Chambre de commerce et d'industrie. Plus de 40 chefs d'entreprise participent. Au programme : présentation du plan France Relance, zoom sur les dispositifs d'aides, les mesures de l'État pour soutenir l'économie locale, et les solutions concrètes apportées aux entreprises.

Aux forces vives de l'économie Lozérienne, la Préfète de la Lozère lance un appel à toutes les entreprises pour poursuivre la mobilisation :

« Continuez à vous projeter dans l'avenir et à développer vos projets, vous serez soutenus »

Pour l'économie lozérienne

La Relance bien active en Lozère

La mobilisation de l'État pour soutenir l'économie locale, c'est également l'objectif du plan de relance qui s'étend sur l'ensemble du territoire lozérien.

France Relance, c'est un plan bâti autour de trois piliers, l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

Au total, au niveau national, 100 milliards d'euros ont été budgétés. L'enjeu est de faire émerger les projets privés comme publics pour que ces 100 milliards soient affectés à des projets au plus vite.

Ce plan inédit répond aux attentes des entreprises pour :

- Favoriser la transition écologique et numérique
- Développer des projets industriels, innover, relocaliser ou préserver les emplois

Depuis son lancement sur le territoire lozérien, le plan France relance, c'est 38,3 M€ euros investis par l'État.

La mobilisation a été immédiate !

Les chiffres clés

Mesures de soutien et accompagnement de l'économie lozérienne depuis le début de la crise COVID 19

36 M€

DSIL Exceptionnelle France Relance 2020

3,4 M€

Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités 2021

3,9 M€

Attractivité du territoire
- Tourisme
- Plan cathédrale
- Inclusion numérique

970 k€

Projets portés par des personnes publiques :
- Électrification rurale
-Agence de l'eau Adour-Garonne
-Aménagements cyclables
- Parc des Cévennes
- Fonds Friche
- Plan forêt

12,02 M€

Ma Prime Rénov :

267 particuliers lozériens, pour réaliser 2,6M€ de travaux

1,2 M€

Compétitivité

Pour les entreprises

Au 30 avril 2021, le volet compétitivité de France Relance représente 13,15 M€. Des entreprises ont déjà pleinement bénéficié d'aides

Arcelor-Mittal à Saint-Chély-d'Apcher

- **6,2 M€ de crédits France Relance pour réaliser 26 M€ d'investissements**

ArcelorMittal à Saint-Chély d'Apcher est lauréate de deux appels à projets pour un montant de 6,2M€, sur un investissement global de 26M€.
L'entreprise de sidérurgie mobilise 200 salariés directs sur site et est de fait le plus important site industriel lozérien.
Son projet consiste en une mutation de l'usine pour l'orienter vers des secteurs porteurs : l'innovation, l'éco-conception et l'économie d'énergie, le développement de sa production pour le marché automobile électrique.

22 avril 2020 : Visite par Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, du site industriel avec le directeur d'ArcelorMittal Méditerranée, Bruno Ribo et des responsables du site.

Abattoirs du Gévaudan à Antrenas

- **725 592 € euros pour le projet de modernisation des abattoirs du Gévaudan**

Le projet total de modernisation des abattoirs du Gévaudan est co-porté par SEML Abattoirs du Gévaudan et SA Languedoc Lozère Viande s'élève à 5,8 M€. Ce projet prévoit : l'extension de la capacité de production, la restructuration de la chaîne de froid, et le développement de l'export.

Atelier Tuffery à Florac-Trois-Rivières

- **400 000 € euros pour le projet d'extension du tailleur de jeans fait main**

L'atelier Tuffery, spécialiste historique de la marque de jeans créée sur les terres cévenoles en 1892 par l'arrière grand-père de Julien Tufféry, bénéficie des financements de France Relance. Force de l'identité des Cévennes lozériennes et du savoir-faire local, l'entreprise de confection textile a candidaté à l'AAP « territoires d'industrie » pour un projet d'extension et de diversification de ses activités. Afin d'accompagner ce projet dont le montant global s'élève à 1,9M€ et de permettre à la société de se développer dans des locaux adaptés et fonctionnels, l'État participe au financement à hauteur de 400 000 € au titre du plan de relance.

Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, visite l'atelier Tuffery, tailleur jeans fait main avec Julien Tuffery.

Lozère développement à Mende

- **150 000 € pour renforcer l'action de Lozère Développement**

Vincent Gatin responsable de Lozère Développement

L'agence d'attractivité Lozère Développement qui œuvre pour l'innovation et le numérique dans le département depuis 2007bénéficie d'une subvention de 150 000 **€** qui permettra de rémunérer deux personnes à mi-temps pendant trois ans pour animer et développer des compétences numériques dans le département. La structure partage ses locaux avec l'association de formation numérique Num'n Coop, l'agence de développement économique d'Occitanie Ad'Occ, une pépinière d'entreprises et un espace de coworking. Toutes travaillent à la mise en réseau ou au soutien de nouvelles entreprises en Lozère, à la promotion de la culture numérique et à la valorisation de produits alimentaires en circuit court.

Transition énergétique

Pour les colletivités

Un effort de relance rapide et massif pour les projets des collectivités

L'État s'est engagé dans un vaste plan de relance pour reconstruire une économie forte, écologique et solidaire.
Les crédits France Relance sont destinés aux opérations portées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Ils peuvent aussi soutenir des projets qui s'inscrivent dans le cadre d'un contrat signé avec le représentant de l'État, notamment les contrats de plan État – Région, les contrats de ruralité, de relance et de transition écologique, les conventions Actions cœur de ville ou encore les conventions Petites villes de demain

Ils permettent de soutenir les collectivités locales, impulser la relance de la maîtrise d'ouvrage publique et donner du travail aux entreprises lozériennes.

Les projets financés s'inscrivent dans les thématiques prioritaires : la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine.

En Lozère, depuis 2020, **34 projets** ont permis de soutenir les opérations qui s'inscrivent dans les trois priorités du plan de relance :

- **4,18 M€** pour la transition écologique à travers des opérations de rénovation énergétique.
- **1,1 M€** pour la résilience sanitaire
- **1,4 M€** pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de ses établissements publics
- **1,1 M€** *pour le patrimoine et la culture*
- **350K€** pour la préservation du patrimoine

Le comité de pilotage France Relance en action

Dès le 13 octobre 2020, le comité de pilotage France relance, est installé pour répondre au plus près des besoins.
Présidé par Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, il réunit les acteurs locaux concernés par la mise en œuvre du plan afin de présenter les grandes lignes et la méthode retenue pour accompagner les porteurs de projets.
Valérie Hatsch a souhaité que les partenaires lozériens puissent se mobiliser rapidement, avec l'appui de la DDFIP, de la Banque de France, de l'UD DIRECCTE et des autres services de l'État, pour saisir les opportunités offertes par France Relance.

LES BELLES HISTOIRES

Pose du premier panneau France Relance à Langogne

Jeudi 14 janvier 2021, le dévoilement du premier panneau France Relance à Langogne a marqué le déploiement du plan de relance en Lozère.
La pose du premier panneau sur le département s'inscrit dans la participation financière de l'État pour le projet global de requalification du site de l'ancien lycée privé de Langogne : la construction des locaux de l'office de tourisme de Langogne-Haut Allier en plein cœur du centre bourg, la médiathèque, les parkings...
Ce projet est soutenu à hauteur de 1 690 000 € dans le cadre de la 1ère tranche, au titre de la DSIL, de la DETR et de la dotation générale de décentralisation bibliothèque.

Dévoilement du panneau par Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, aux côtés du maire de Langogne Marc Oziol et du président de la communauté de communes du Haut-Allier qui porte le projet, Françis Chabalier.

La belle histoire du côté du sud Lozère

Syndicat mixte de la Ligne verte des Cévennes

Le syndicat mixte de la Ligne Verte des Cévennes porte le projet de reconversion de l'ancienne voie de chemin de fer entre Florac-Trois-Rivières (Lozère) et Sainte-Cécile d'Andorge (Gard) sur près de 50 km.

Le parcours remonte la Mimente à partir de Florac jusqu'au col de Jalcreste et suit la vallée du Gardon d'Alès jusqu'à Sainte-Cécile d'Andorge.

21 mai 2021 : dévoilement du panneau France Relance par Valérie Hatsch, préfète de la Lozère et André Deleuze, président du Syndicat mixte de la Ligne Verte des Cévennes à l'occasion d'une visite de terrain sur le chantier de la voie verte des Cévennes.

Le tracé de la Voie verte des Cévennes permettra aux sportifs, aux familles et aux touristes de découvrir tout au long de l'année les Cévennes à pied, à cheval, à dos d'âne ou à vélo.
En 2021, la voie verte des Cévennes est l'un des 28 lauréats de l'appel à projets national « Fonds mobilités actives - aménagements cyclables ». En attribuant 726 000 € à la Voie verte des Cévennes dans le cadre du Plan de relance, l'État soutient encore plus le potentiel d'activités qui sera en mis en valeur le long de cet itinéraire de pleine nature au cœur du sud-Lozère.

André Deleuze, président du syndicat mixte des Cévennes

« La subvention de l'appel à projets national Fonds mobilités actives - aménagements cyclables nous permettra de mettre en œuvre rapidement des solutions techniques pour aménager trois secteurs de discontinuité sur la voie verte des Cévennes et assurer ainsi la continuité du tracé sur la totalité du linéaire cyclable de 50 km ».

La Belle Histoire sur les terres du Causse Méjean

Hures-La-Parade Pour accompagner un projet structurant en matière de développement d'un tourisme scientifique respectueux des écosystèmes, l'État attribue à TAKH une subvention de 150 000 euros dans le cadre de l'enveloppe FNADT France Relance.

Créée en 1990, sur les terres du Causse Méjean, l'association TAKH joue un rôle déterminant pour la connaissance, la sauvegarde et la réintroduction du cheval de Przewalski. À travers ses actions, notamment la restauration des steppes et la protection d'espèces menacées, l'équipe promeut un développement maîtrisé intégrant les aspects environnementaux, économiques, sociaux, et partage son expérience à l'échelle internationale. Après avoir créé, en 2020, Takh Développement entreprise de l'économie sociale et solidaire, l'équipe pluridisciplinaire s'engage dans le portage d'activités commerciales pour financer des programmes de science et conservation. Elle porte un projet de création d'un centre scientifique et éco-touristique des chevaux de Przewalski. Ce projet architectural et paysager a pour ambition de restaurer des bâtiments des hameaux du Villaret et de Nivoliers à l'architecture caussenarde typique sur un territoire classé par l'UNESCO au patrimoine mondial et 13 ème réserve mondiale de Ciel étoilé (IDSR). Seront ainsi créés un laboratoire scientifique, une salle de conférence et de formation, un hébergement et un lieu d'exposition et d'évènements culturels.

Jean-Louis Perrin,
Directeur TAKH

« La subvention France Relance nous permet de compléter notre plan d'investissement pour engager très rapidement les travaux de restauration des bâtiments avec des entreprises lozériennes.

En plus des animations proposées aux visiteurs l'été, nous pourrons ainsi accueillir des écoles de terrain, des projets d'étude et des résidences toute l'année ».

La Belle Histoire au cœur du parc national des Cévennes

Parc national des Cévennes Le Parc bénéficie de la mesure du plan France Relance « Biodiversité dans les aires protégées : Parcs nationaux et parcs naturels marins » : 500 000 euros.

L'établissement public, chargé par l'État de protéger ce territoire, associe les 67 000 habitants de ses 118 communes dans sa recherche d'un développement équilibré entre les populations et la nature.
Le parc a reçu le label de « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » en 2018.
Ce label, qui récompense ses efforts de lutte contre la pollution lumineuse, a été décerné à titre provisoire.
Pour être conforté, il nécessite la rénovation de l'éclairage public dans les communes du parc pour installer des lampes moins intrusives et prévoir des coupures la nuit. Les économies d'énergie réalisées permettent d'amortir les travaux en trois à cinq ans.
Le programme de rénovation des 20 000 points d'éclairage public du parc représente plus de 4 millions d'euros de travaux. Le programme 2021, soutenu à hauteur de 500 000 euros par le plan France Relance, permettra de remplacer l'éclairage de nouvelles communes.

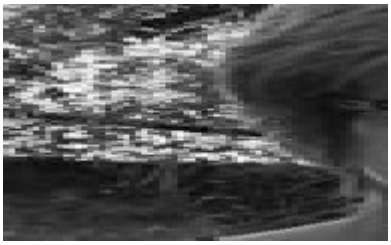

Anne Legile
Directrice du Parc

« Nous sommes actuellement la plus grande réserve de ciel étoilé d'Europe. Les crédits France Relance vont nous permettre de consolider ce label.
Les rénovations de l'éclairage public concrétisent notre politique d'éco-responsabilité à l'intérieur du parc.
Nous entraînons dans notre démarche les communes avoisinantes, comme Mende, Alès, Millau, et même Montpellier. "

France Relance au plus près de la Lozère

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
Rénovation du sol du gymnase Halle des sports
Montant de subvention 63 351 € L'État finance 60% du projet.

MOISSAC-VALLEE-FRANCAISE
Construction du centre technique
Montant de la subvention: 393 687,50 €
L'État finance 50% (DSIL 2020)
Ce nouvel équipement permettra aux agents du département de réaliser l'entretien des routes dans les meilleures conditions

SAINT-ETIENNE-DU-VALDONNEZ
Rénovation du bâtiment communal La Poste
Montant subvention : 152 055 €
L'État finance 58,10% du projet.

SAINT-BONNET-LAVAL
Rénovation de l'église Saint Bonnet de Montauroux
Montant subvention : 82 060 € DSIL 2020)
L'État finance 60% du coût total du projet.

ALBARET-SAINTE-MARIE, ORFEUILLE ET LAGARDE
Aménagement des villages
Montant subvention : 104 747 € (DSIL 2020)
L'État finance 55% du projet.

BOURGS-SUR-COLAGNE
Rénovation énergétique de l'école Claude Erignac
9 bâtiments rénovés pour un montant de travaux de 543 466 €.
Le montant de subvention pour les 9 bâtiments s'élève à 380 426€, soit 70% de l'opération.

France Relance, c'est aussi par ici !

ISPAGNAC

Remise du panneau par Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère, au maire Gérard Pédrini pour la réfection et l'isolation de la toiture & le remplacement du chauffage de la mairie. L'État finance 60 % du projet.

MENDE

Dévoilement du panneau France Relance par V. Hatsch, Préfète de la Lozère, sur le chantier de la future maison départementale des sports à Mende. L'État soutient fortement cet équipement sportif bénéficiant à toute la Lozère avec une enveloppe de 1 033 600 euros, soit un financement de 80 %

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL

Remise du panneau par T. Odinot secrétaire général de la préfecture au maire de St Germain du Teil D. Jurquet pour le projet d'installation du garage dans de nouveaux locaux. L'État finance 50 % du coût de ce projet qui va participer à la redynamisation du centre-bourg.

BOURGS-SUR-COLAGNE

Remise du panneau par T. Odinot, secrétaire général de la préfecture au maire L. Bouniol et maires délégués pour le pumptrack. Soutien de l'État qui finance 29 223 € soit 60% du coût de ce nouvel équipement.

VILLEFORT

Dévoilement du panneau par V. Hatsch, Préfète de la Lozère, aux côtés du maire A. Lafont et J. de Lescure président de la communauté de communes Mont-Lozère pour le changement de la chaudière de l'école. Une aide de l'État de plus de 48 000 €.

MASSEGROS-CAUSSES-GORGES

Remise du panneau par T. Odinot, secrétaire général de la préfecture de la Lozère au maire J-P Pourquier et maires délégués Massegros-Causse-Gorges pour le chantier de la maison médicale. L'État finance 60 % du coût du projet.

Pour les particuliers
Pour les jeunes

Cohésion sociale

Au 30 avril 2021, le volet cohésion de France Relance en Lozère représente 2,71 M€.
Objectif : ne laisser personne sur le côté de la route

Repères

«1 jeune 1 Solution» vise à :

- garantir à chaque jeune une solution concrète en les orientant et en les formant vers les secteurs et les métiers d'avenir.
- préserver l'emploi et les compétences au travers des dispositifs d'activité partielle
- développer les compétences par la formation professionnelle pour garder, trouver ou retrouver un emploi, et orienter les formations vers les métiers d'avenir.

Trois priorités du dispositif :

- encourager les entreprises à embaucher
- augmenter les formations et orienter les jeunes vers les métiers d'avenir
- accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

Valérie Hatsch, préfète de la Lozère :

« Pour encourager les jeunes à emprunter le chemin de l'apprentissage, l'État mobilise une palette de dispositifs pour aider chaque jeune à trouver une formation, un emploi, une mission ou un accompagnement qui corresponde à ses besoins ».

Emploi des personnes en situation de handicap :

La prime de 4000 euros pour l'embauche des personnes en situation de handicap est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans le cadre du volet Cohésion, une mesure phare du plan de relance est le dispositif « 1jeune1solution ».
Doté au niveau national d'une enveloppe de 9 milliards d'euros, il propose des mesures concrètes pour accompagner, former et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes.
En Lozère, le montant global des aides de l'État pour cette opération dépasse 2,5 millions d'euros.

Concrètement, sur le terrain, il mobilise un ensemble de leviers pour répondre à toutes les situations : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté.

Témoignages

Théo Louvet, bénéficiaire du PEC Jeunes, accompagné par Pôle Emploi Mende, actuellement cuisinier en CDD à l'Ehpad de Meyrueis :

« Ce dispositif permet de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active, pour ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler. Cela permet à l'employeur de constater la compétence et les motivations du jeune.
Je retiendrai de cette expérience l'opportunité qui m'a été donnée pour faciliter ma recherche d'emploi et ma prise de poste. L'équipe de m'a très bien accueilli et j'ai signé mon CDD pour un an ».

Marie-Laure Masson, artisan couturière, Model'Couture à Mende, a embauché en septembre dernier Anastasia, apprentie en CAP Couture FLOU (métiers de la mode)

Quand on voit la motivation de certains jeunes comme Anastasia, tout se fait très vite et tout se passe très bien. Le montage des dossiers est rapide. L'ensemble des interlocuteurs, les services du centre de formation des apprentis et de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Lozère sont très à l'écoute. C'est très important de valoriser l'apprentissage. Il faut continuer à encourager l'ensemble des métiers artisanaux, ses filières et ses débouchés. Sensibiliser les jeunes à l'artisanat dans les écoles est une priorité».

Le quotidien des Lozériennes et Lozériens conforté

Pour les particuliers

Parmi les mesures phares du plan de relance mis en place par l'État en faveur des particuliers, le dispositif Ma Prime Rénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

267 particuliers lozériens ont déjà bénéficié de cette aide pour un montant de 1,2 M€ pour réaliser 2,6M€ de travaux.

L'aide est accessible à tous les propriétaires, à toutes les copropriétés pour les travaux dans les parties communes. À partir du 1er juillet 2021, les propriétaires bailleurs et usufruitiers pourront déposer leur demande de prime.
Plusieurs bonifications sont mises en place. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE. Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.
Pour estimer le montant des aides pour rénover son logement : https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides

➢ Autre aide pour les particuliers, la conversion automobile et bonus écologique :
314 particuliers lozériens ont profité du dispositif.

Et aussi ...

- **Projet Alimentaire Territorial (PAT) : 1 acté en Lozère, 1 inter-départemental**

Le projet alimentaire territorial du Haut-Allier, portée par la COM COM, a été retenu par le ministère de l'Agriculture parmi les premiers lauréats en France et les 11 en Occitanie. L'objectif est l'accompagnement des restaurations collectives vers une alimentation durable et l'accès pour tous à une alimentation de qualité.
Ce projet de valorisation et de promotion des produits locaux dans la restauration collective, notamment auprès des enfants, d'un montant global de 143K€, est financé à hauteur de 10K€ au titre du plan de relance.
Le projet alimentaire territorial du Parc naturel régional de l'Aubrac (interdépartemental 12, 48 et 15) a été acté et attribué au département de l'Aveyron. La structuration des circuits courts à destination des professionnels des métiers de bouche et de la restauration collective, d'un montant global de 183K est financé à hauteur de 10 K€ au titre du plan de relance.

- **Jardins partagés et Alimentation locale & solidaire**

L'appel à projets Alimentation locale et solidaire, porté par la DDETSPP, doté de 90 k€, permet aux producteurs, professionnels, associatifs et institutionnels d'accéder à une alimentation saine, de qualité et en circuit-courts.
L'AAP Jardins partagés et collectifs, porté par la DDT, doté de 50K€, aide les collectivités, bailleurs sociaux et associations dans leur projet de faire pousser des produits respectueux du développement durable. Les premiers lauréats de ces deux AAP seront connus ce mois de juillet 2021.

- **Le dispositif Coup de pouce Vélo** a été mis en place par l'État du 11 mai 2020 au 31 mars 2021. Le site coupdepoucevelo.fr a mis en lien avec 9 réparateurs agréés lozériens.

Ceux qui ont souhaité réparer leur vélo ont pu bénéficier d'une aide de 50 €.

FRANCE RELANCE

Dans l'assiette

Soutien aux cantines scolaires rurales

L'État soutient jusqu'à 100 % des dépenses d'investissement des cantines scolaires rurales :
Ce dispositif aide des petites communes à investir dans leur service de restauration scolaire. Huit communes sont éligibles en Lozère : Florac, Grandrieu, La Canourgue, Mont-Lozère-et-Goulet, Monts-de-Randon, Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Martin-de-Lansuscle et Vialas.
Un guichet d'information régional est mis en place pour renseigner les collectivités éligibles et intéressées :
https://www.asp-public.fr/soutien-de-certaines-cantines-scolaires.
Les demandes de subvention peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2021 auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP).

Cantines à 1 euro: l'État renforce la tarification sociale dans les cantines

Objectif : permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum, proposer des tarifs différents aux familles en fonction des revenus & du nombre d'enfants et faire bénéficier aux enfants d'au moins un repas complet et équilibré par jour.
Le dispositif est simple et rapide. Le site de l'agence des services et des paiements assure l'instruction et le paiement de cette mesure
+ d'infos : *https://www.asp-public.fr/aide-de-letat-la-mise-en-place-dune-tarification-sociale-des-cantines-scolaires*

La part exceptionnelle de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Attributions en Lozère en 2020

Bénéficiaire (Commune ou EPCI)	Thématique prioritaire	Objet du projet	Montant Subvention
CC DU HAUT ALLIER	Transition écologique	Aménagement de l'îlot Saint-Joseph à Langogne	530 123 €
ALBARET-SAINTE-MARIE	Transition écologique	Aménagement des villages d'Albaret Sainte-Marie-Orfeuille et la Garde	104 747 €
SAINT-BAUZILE	Transition écologique	Aménagement du vieux village de Rouffiac	143 694 €
ISPAGNAC	Transition écologique	Réfection et isolation de la toiture, remplacement du système de chauffage	50 056 €
ST ETIENNE VALLEE-FRANCAISE	Transition écologique	Réfection des HLM les Gravasses	34 582 €
VILLEFORT	Transition écologique	Changement de la chaudière de l'école	48 069 €
CD LOZERE	Transition écologique	Réaménagement du centre d'exploitation routière à Sainte-Croix-Vallée-Française	393 688 €
SM LIGNE VERTE DES CEVENNES	Transition écologique	Aménagement de la voie verte des Cévennes, sécurisation du tunnel de Jalcreste (syndicat mixte).	45 038 €
SM LA MONTAGNE	Résilience sanitaire	Création d'un pôle recyclerie à Rimeize	710 000 €
MASSEGROS-CAUSSES-GORGES	Résilience sanitaire	Création d'une maison médical	345 300 €

MENDE	Préservation du patrimoine	Restructuration du cinéma	580 000 €
ST BONNET DE LAVAL	Préservation du patrimoine	Rénovation de l'église Saint-Bonnet-de-Montauroux	82 060 €
BOURGS-SUR-COLAGNE	Préservation du patrimoine	Création d'un pumtrack dans le cadre de la mise en place de déplacements doux	29 223 €
CC COEUR DE LOZERE	Préservation du patrimoine	Acquisition et aménagement de locaux place du Beurre à Mende	34 014 €
GRANDRIEU	Préservation du patrimoine	Réfection de la toiture de la mairie	39 168 €
ST GERMAIN DU TEIL	Préservation du patrimoine	Requalification de la place et acquisition d'un bâtiment pour le transfert du garage	89 500 €
ST ALBAN SUR LIMAGNOLE	Préservation du patrimoine	Rénovation du sol du gymnase	63 351 €
LABASTIDE-PUYLAURENT	Préservation du patrimoine	Transformation d'un gîte traditionnel en gîte cabane	42 372 €
TOTAL			3 364 985,00 €

Avec le plan France Relance, l'État poursuit sa volonté d'aider les communes à investir pour construire l'avenir des territoires. La place du beurre à Mende bénéficie du financement France Relance.

Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales
Soutien exceptionnel à l'investissement local 2021

Bénéficiaire (Commune ou EPCI)	Thématique prioritaire	Objet du projet	Montant Subvention
COMMUNE DES LAUBIES	Culture et patrimoine	Réhabilitation de l'ancienne cure en vue de la création d'un espace culturel	134 385 €
COMMUNE DE BOURGS SUR COLAGNE	Logement communal	Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux	380 426 €
COMMUNE LE MALZIEU-VILLE	Logement communal	Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux et remplacement chauffage par réseau de chaleur bois pour les bâtiments communaux	748 217 €
COMMUNE DE MASSEGROS	Logement communal	Réhabilitation de l'ancienne mairie des Vignes en 2 appartements	40 000 €
COMMUNE DE NASBINALS	Logement communal	Réhabilitation des menuiseries extérieures de l'ancienne perception	25 677 €
COMMUNE DE ST-PRIVAT-DE-VALLONGUE	Logement communal	Réhabilitation de 3 logements dans l'ancienne poste, rénovation thermique, installation chaudière à bois	62 880 €
COMMUNE DE BARJAC	Mairies – Bâtiments communaux	Rénovation du bâtiment communal mairie-salle des fêtes	282 075 €

COMMUNE DE HURES-LA-PARADE	Mairies – Bâtiments communaux	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie	10 029 €
COMMUNE DE MONTS-DE-RANDON	Mairies – Bâtiments communaux	Création d'un réseau de chaleur bois en remplacement du mode de chauffage des bâtiments communaux	370 078 €
COMMUNE DE VILLEFORT	Petite enfance – Centres de Loisirs	Isolation de l'école	172 776 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOZERE	Petite enfance – Centres de Loisirs	Raccordement au réseau de chaleur communal de l'immeuble Bourrillon Chaptal	21 692 €
COMMUNE DE ST-ETIENNE-DU-VALDONNEZ	Services au public	Rénovation bâtiment communal La Poste	152 055 €
COMMUNE DE SAINT-CHELY-D'APCHER	Équipements sportifs	Rénovation thermique de la halle sportive	501 402 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Équipements sportifs	Aménagement de la Maison départementale des sports	1 033 600 €
TOTAL			**3 935 292 €**

Retrouvez toute l'actualité de #FranceRelance en Lozère sur nos réseaux sociaux

Pour les jeunes :

Plan #1jeune1solution :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1356147937261314048

Rencontre à l'ébénisterie Salson-Combes :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1351599152912883721

Rencontre avec un artisan couturière et son apprentie à Mende :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1350130706618441730

Lancement plateforme 1jeune1solution.gouv.fr
https://twitter.com/Travail_Gouv/status/1329443236021219342

PEC Jeune et contrats initiatives emploi : témoignages des principaux acteurs
https://twitter.com/Prefet_48/status/1329418724483489792

3 aides exceptionnelles de l'État pour aider les employeurs à recruter + facilement :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1381893211342376963

Dispositif 1Jeune1Solution :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1371445565050007554
https://twitter.com/Prefet_48/status/1371446739824209934

Aide de l'État en faveur de l'embauche des personnes en situation de handicap
https://twitter.com/Prefet_48/status/1392381631592337408

Point d'étape sur le dispositif 1Jeune1Solution (conférence de presse)
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397961776512258051
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397961944783540227
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397962025180057602

Pour les entreprises :

Effets concrets de la baisse des impôts de production :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1362433566748135428

Un guide pour accompagner TPE et PME - mesures France Relance :
https://twitter.com/Economie_Gouv/status/1339595813563949056

Délais/reports d'échéances fiscales :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1339924063934967808

Baisse de l'impôt sur les sociétés se poursuit :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1362407644875653122

Effets concrets de la baisse des impôts de production :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1362433566748135428

Fonds de #solidarite accordé aux entreprises :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1339922575967866880

Point sur la situation éco BTP-TP48 :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1334129707256786948

Point avec vice-présidente de la Région et l'agence AD'OCC :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1331665066542968832

Soutien de l'Etat à l'économie locale (CCI) :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1330942256002576385

Chèque numérique de 500 euros pour les petites entreprises :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1327142202292793345

CliqueMonCommerce :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1327142211163746306
Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1326233073860612098

Guide pratique pour accompagner artisans et commerçants dans la numérisation :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1326104378655330304

Mesures concrètes d'accompagnement & de soutien à l'économie lozérienne grâce au #PlanDeRelance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1324745344270348289

Conférence de presse Soutien & accompagnement de L'État dans la crise sanitaire
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395771953097723904

Comité de pilotage France Relance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1316056792170999809

Soirée de l'économie CCI #FranceRelance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1367172539240378370

Rencontre avec les représentants des organisations professionnelles et des chambres consulaires :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1370058578896297988

ArcelorMittal à St Chély d'Apcher, lauréat de l'APP #décarbonation de l'industrie :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1372589381865836544

L'État participe au financement du projet de modernisation de l'abattoir du Gévaudan
https://twitter.com/Prefet_48/status/1409880240692895746

Comité pilotage #filière Plantes et santé :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1379773696919879681

Webinaire avec la CCI sur France Relance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382011471354281994
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382021499079553028

Guichet unique industrie du Futur
https://twitter.com/Prefet_48/status/1392056297944756227

Plateforme industrie du Futur
https://twitter.com/Prefet_48/status/1392056665994928128

Pour les collectivités :

Pose du 1er panneau #FranceRelance à Langogne :

https://twitter.com/Prefet_48/status/1349724019537313792
https://twitter.com/Prefet_48/status/1349725964440223760
https://twitter.com/Prefet_48/status/1349728759637712897
https://twitter.com/Prefet_48/status/1349730739927990278

Remise du panneau #FranceRelance à la commune Massegros-Causse-Gorges :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1353742882226790406

Remise du panneau #FranceRelance à Bourgs-sur-Colagne :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1370325447305740290

Déplacement à Badaroux :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1350131595483746304

Remise du panneau #FranceRelance à la mairie d'Ispagnac :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1376942550775386114

Remise du panneau France Relance à St Germain du Teil :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382326897430958086s

Pose du panneau France Relance à la maison départementale des Sports à Mende
https://twitter.com/Prefet_48/status/1389996877488263172
https://twitter.com/Prefet_48/status/1389997033902284804
https://twitter.com/Prefet_48/status/1389997886918774785
https://twitter.com/Prefet_48/status/1389998645496492032
https://twitter.com/Prefet_48/status/1389999265062309888

Dévoilement du panneau France Relance à l'école de Villefort
https://twitter.com/Prefet_48/status/1390349922562609157

Dévoilement du panneau France Relance à la Voie Verte des Cévennes
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395713019724849153
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395713919675768833
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395714665859198978
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395715195121684487

Pose du panneau France Relance sur centre technique Moissac-Vallée Française
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397445846682251265
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397445925245792256
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397446028337598466
https://twitter.com/Prefet_48/status/1397446880079106052

La Voie verte des Cévennes lauréate de l'AAP national "fonds mobilités actives-aménagements cyclables »
https://twitter.com/Prefet_48/status/1395715775865004032

Audioconférence avec le sous-préfet à la relance pour la région Occitanie Romain Gareau :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1333819313736871939

Point sur l'activité d'@enedis Lozère, aides aux collectivités dans le cadre de France relance:
https://twitter.com/Prefet_48/status/1319578404929310721

Panorama des dossiers et projets avec @DREAL Occitanie :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1336707702999961601

Tour d'horizon des projets agricoles dans le cadre de France Relance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1319336871051264001

Ingénierie gratuite pour les communes de - 3 500 habitants :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1372125901094281218

Appel à projets du #ProjetAlimentaireTerritorial :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1374043649923813381

Soutien de l'État aux cantines scolaires rurales
https://twitter.com/Prefet_48/status/1394920338216169483

Rencontre France Relance avec la CC Gorges-Causses-Cévennes :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1376903684618125316

Réunions des 3 C2RTE de la Lozère :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1377604052117258243

L'État investit fortement pour les enjeux économiques
en faveur de la gestion #eau & #nature :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1379818844605272068

4 sites bénéficieront du programme de restauration de la biodiversité grâce à #FranceRelance :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1379819574863015936

1 ère vague de 8 structures qui bénéficiera du dispositif Conseillers numériques :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382332771851460614

Projet alimentaire territorial du Haut-Allier par @Agri_Gouv parmi les 1ers lauréats :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382981749714644996

Aide au recrutement des apprentis pour les collectivités territoriales et leurs établissements :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1371444712561913858

Pour les particuliers lozériens :

Dispositif Coup de pouce Vélo :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1358788993576562689

Dispositif #MaPrimeRenov :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1336980994730168321
#NumeriqueDuQuotidien de tous les Français :
https://twitter.com/Territoire_Gouv/status/1328655751229939712

Appel à projets Jardins partagés et collectifs :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1364936460860817408

Appel à projets pour une alimentation locale & solidaire :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1367474339268988932

Dispositif #maprimerenov en #lozere, c'est :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1366792123933208576

Pour la rénovation énergétique :

https://twitter.com/Prefet_48/status/1355189948522127364

Travaux immobiliers au profit des forces de sécurité :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1346084026445148160

Tour d'horizon des financements avec la DracOccitanie :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1334821838757777409

Programme ACTEE : une cellule d'appui gratuite opérationnelle :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1355189951231614981

Dispositif #FranceRelance #maprimerenov pour les copropriétés :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1366792952060796938

#FranceRelance en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales lozériennes :
https://twitter.com/Prefet_48/status/1382375292942094336

Pour le patrimoine :

#FranceRelance 350 000 € : la cathédrale de Mende bénéficie du Plan Cathédrale
https://twitter.com/Prefet_48/status/1384175045375791110

Pour l'ensemble du plan de relance

Toutes les infos, l'actu & projets #FranceRelance
https://twitter.com/Prefet_48/status/1369209916636938240

PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'État premier investisseur en Lozère

FRANCE RELANCE

Préfecture de la Lozère / bureau de la représentation de l'État / communication
☎ 04 66 49 67 43
pref-communications@lozere.gouv.fr
www.lozere.gouv.fr